

L'ACTION

Le mercredi 8 mai 2024 | Volume 102 N° 49 • MÉDIALO

D'AUTRAY



**SÉCURITÉ
LANAUDIÈRE**

**GRANDE
SÉLECTION**
D'ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ

609 rue Principale, Saint-Thomas, QC
www.securitelanaudiere.com (450) 755-2164

Concours

Répondez au sondage et courez la chance de gagner **250\$**

Page 4

UN PREMIER SALON DU LIVRE À BERTHIERVILLE

4



LE BAL MASKI LANCE SA PROGRAMMATION LITTÉRAIRE

3

TROIS JOURS DE FESTIVITÉS À SAINT-CUTHBERT

5

Photo gracieuseté - Stéphanie Dugas

Centre de denturologie
Eric Guilbault inc.
FABRICATION ET RÉPARATIONS DE PROTHÈSES DENTAIRES

**VOTRE SOURIRE
C'EST NOTRE AFFAIRE!**

Retrouvez confiance en vous grâce à la pose de prothèses dentaires sur mesure.

UNE APPROCHE PERSONNALISÉE
ET ATTENTIONNÉE À
SAINT-CHARLES-BORROMÉE
ET JOLIETTE



450 759-7104 | 28, Chemin du Golf Est, Suite 404

>1249557



Vaccin contre le zona : la gratuité élargie aux 75 ans et plus

Santé

Le programme de vaccination contre le zona est désormais accessible gratuitement aux aînés âgés de 75 ans et plus...

La suite ici >>



Un ralentissement est observé, mais une stabilité demeure au niveau de l'hébergement

Tourisme hivernal

C'est sans surprise qu'un certain ralentissement a pu être observé pour la saison hivernale 2023-2024, dans Lanaudière...

La suite ici >>



BIEN BATI

Découvrez l'histoire fascinante de cette **maison patrimoniale de 1798 de Sainte-Élisabeth**

mardi 7 mai 19h30
gratuit sur l'appli
et sur video.telequebec.tv

Québec

>1253494

L'ACTION

D'AUTRAY

216, rue Beaudry Nord, bureau 101,
Joliette, Québec, J6E 6A6
1 888 767-7156

www.lactiondautray.com

Directrice adjointe à la rédaction : Marilou Séguin
Rédactrice en chef : Élise Brouillette
Journalistes : Mélissa Blouin, Jason Joly et Sarah Yergeau
Directrice des ventes régionales : Marie-Claude Turcotte
Directeur développement des affaires : Benoit Delisle
Conseiller(ère)s en solutions médias :
Nathalie Jobin, Mélissa Moreau et Jocelyn Nadon
Adjointes aux ventes : Amélie Boivin et Nathalie Frigon
Directeur de production : Cédric Juguet

Publié par Médialo inc.
Président : Frédéric Couture
Vice-Présidente : Véronique Gauthier
Impression : Imprimeries Transcontinental inc.
Distribution : Messageries Dynamiques
ISSN : 2562-167X (Imprimé)
ISSN : 2562-1688 (En ligne)

Plus de 40 points de dépôt



MÉDIALO



Nous reconnaissons
l'appui financier du
gouvernement du Canada

Canada

Québec



Photo: Gracieuseté

Plusieurs activités littéraires sont prévues au Bal Maski.

Une généreuse programmation littéraire pour le Bal Maski

Lancement - Le Bal Maski - Café Coop convie la population au lancement de sa programmation littéraire à Saint-Gabriel, le mercredi 8 mai dès 17 h. Une belle occasion de rencontrer une autrice et organisatrice locale, Marie-Hélène Sarrasin, en plus d'assister à une soirée d'improvisation littéraire dans son univers.

Après déjà quelques événements littéraires au succès retentissant cette année, dont l'atelier de création suivi du micro livre de la journée internationale des droits des femmes et la grande soirée de poésie du 6 avril dernier, le Bal Maski a décidé de célébrer l'obtention du soutien du Conseil des arts et des lettres du Québec pour sa programmation littéraire annuelle. Le 8 mai, l'endroit profitera du lancement du deuxième roman de Marie-Hélène Sarrasin, *Ce qui nous dévore*, pour présenter officiellement

la programmation littéraire en marquant le coup avec une joute d'impro-littéraire de la LIB (Ligne d'impro du Bal) au Bal Maski - Café Coop situé au 401 rue Maskinongé, à Saint-Gabriel.

Une programmation riche, des événements phares

Ainsi, le Bal Maski reconduit ses désormais habituels Bals parlés. Lors du prochain, le 31 mai, l'atelier sera animé par Audrée Wilhelmy, avec son projet *Clairvoyantes*, dès 17 h. L'atelier sera suivi d'un micro livre de 19 h à 21 h. Jocelyn Thouin et Sarah Desrosiers prendront la relève à l'automne.

Signalons aussi que les citoyens sont attendus le samedi 10 août pour la journée de l'achat du livre québécois. Plusieurs activités animeront cette journée. À 11 h, la

conférence intitulée « Les auteurs de D'Autray: de Honoré Beaugrand à Audrée Wilhelmy » sera animée par Eveline Ménard. En après-midi, place au marché de livres des auteurs lanaudois. Finalement, en soirée, pour prolonger le plaisir et en hommage à Réjean Ducharme, le public aura le loisir d'assister au spectacle « Bérénice ou la fois où j'ai failli faire la grève de tout », de Catherine Trudeau. Une artiste locale, Ariane Lafrenière, créera aussi une œuvre lors de cet hommage.

Notons finalement qu'il y aura une Grande fête de la rentrée, le 7 septembre, une journée chargée d'activités: heure du conte, théâtre de marionnettes, atelier de création littéraire, micro livre, et le 7 décembre, une journée d'activités pour le marché local de l'art et du livre de Noël, avec notamment l'activité Un poème en cadeau. (EB)

Rappel

Pour éviter certains petits visiteurs indésirables cet été votre vétérinaire **EST LÀ!**

- PUCES
- MITES D'OREILLES
- TIQUES
- VERS INTESTINAUX



SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT!



961, RUE NOTRE-DAME,
BERTHIERVILLE
450 836-1242
CLINIQUEVETERINAIREBERTHIER.COM



CLINIQUE VÉTÉRINAIRE DE BERTHIER



Dre Claudia Latour, m.v.

Une programmation étoffée pour la première édition

Salon du livre de Berthierville - Chose dite chose due, le tout premier Salon du livre de Berthierville se déroulera du 31 mai au 2 juin, à l'aréna local, sous la thématique *Sur la route de la littérature, un présent, un futur!* Il s'agit d'une initiative des éditions Mine d'Art et du Regroupement des auteurs et éditeurs indépendants du Québec.

Élise Brouillette | ebrouillette@medialo.ca

«Quand je dis quelque chose, je le fais, affirme Jean-Pierre Veillet, des éditions Mine d'Art, initiateur de l'événement, mais j'ai besoin du soutien de tout le monde!»

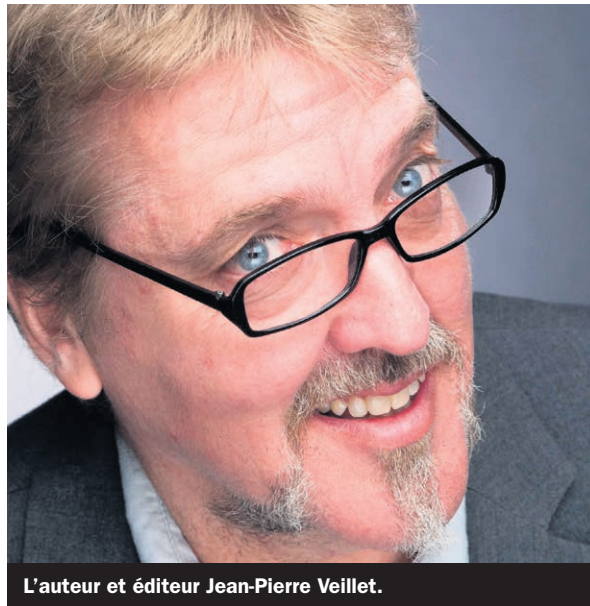
En entrevue avec L'Action D'Autray, le Berthelais raconte que le fait qu'il n'y ait pas beaucoup d'activités pour faire connaître les auteurs dans la région le chagrînait beaucoup.

«C'est très difficile dans tous les aspects de la culture depuis la pandémie. Il y a tellement d'auteurs qui ont de la misère à faire leur entrée dans les événements littéraires existants. Ce sera un Salon du livre nouveau genre, une vraie fête de l'art!»

C'est ainsi qu'il a donné naissance, il y a environ cinq mois, à un organisme à but non lucratif, le Regroupement des auteurs et éditeurs indépendants du Québec, qui chapeaute le Salon du livre.

Des intervenants tels que les ministres Bernard Drainville et Caroline Proulx ont été interpellés au sujet du projet et Jean-Pierre Veillet mentionne que l'engouement a été instantané. «On espère un achalandage important. Si on peut se soutenir pour un événement culturel, ça veut aussi dire qu'on peut le faire pour d'autres causes.»

D'ailleurs, le Regroupement a comme objectif de mettre de l'avant plusieurs autres initiatives telles que des activités



L'auteur et éditeur Jean-Pierre Veillet.

Photo: Gracieuseté

de financement. «Nous souhaitons venir combler un vide, que ce soit auprès des jeunes ou des enseignants par exemple. C'est un rêve et j'espère que ce n'est pas utopique.»

Programmation

Le Salon du livre de Berthierville se tiendra les 31 mai, 1^{er} et 2 juin, à l'aréna situé au 880, rue Giroux. Il sera ouvert de 9 h à 20 h les vendredi et samedi et de 10 h à 16 h le dimanche. Plus de 45 auteurs de la région (notamment le bédéiste Jocelyn Jalette, la graphologue Johanne Daigle et Gaston Déziel), du Québec, mais aussi du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario seront présents.

L'événement sera ponctué de nombreuses activités pour toute la famille, dont des jeux gonflables, de la présence

de la mascotte dinosaure Moonna, d'un café littéraire et de rencontres avec des auteurs tels que Jocelyne Cazin, avec qui Jean-Pierre Veillet nourrit des liens depuis leur rencontre au sein d'un autre événement littéraire. «Ce fut vraiment une belle rencontre, elle est tombée en amour avec l'image du clown qui fait lire les enfants et j'avais vraiment envie de l'intégrer à un projet culturel, tout comme Jean-Yves Cloutier que j'ai rencontré au Nouveau-Brunswick. Ce sont toutes des histoires de synchronicité.»

Le vendredi, ce sera la journée scolaire avec des visites d'élèves du primaire et du secondaire. Au programme, il y aura un spectacle mettant entre autres en vedette Moonna et Noah, le petit-fils de Jean-Pierre Veillet, qui interprétera DiNoahsaurus. Une présentation de Ghyslain Larocque au sujet de l'intimidation est également prévue. De son côté, le grand public est attendu à compter de 16 h.

Le samedi, de 10 h à midi, il y aura un café littéraire en compagnie de la ministre Caroline Proulx et, à 14 h, une conférence de la journaliste Jocelyne Cazin, sur la passion et la détermination. À 16 h, Nicole Lafontaine prendra la parole pour aborder la maladie d'Alzheimer et ce sera suivi, à 18 h 30, d'une rencontre avec Jean-Yves Cloutier intitulée *Courir au bon rythme!*

Le dimanche 2 juin, il y aura un café-brunch Brioches à 10 h, suivi du spectacle *Patrick le dragon et Simon le chevalier* avec Jean-Pierre Veillet et Ghyslain Larocque. Jean-Yves Cloutier sera de nouveau présent à 13 h. Il y aura finalement des tirages en après-midi.

Le prix d'entrée sera de 5 \$ et ce sera gratuit pour les moins de 12 ans. Il reste aussi encore des places pour les auteurs intéressés à tenir un kiosque. Pour informations, il est possible de joindre Jean-Pierre Veillet à maxtom@bell.net.

Concours

GAGNEZ un prix d'une valeur de 250\$



Répondez au sondage
L'ACTION
*veut vous entendre afin
de mieux répondre
à vos attentes!*

DERNIÈRE
SEMAINE



Numérisez le code
pour répondre
au sondage



Le tirage aura lieu le 13 mai 2024 parmi tous les participants ayant répondu au sondage. Concours ouvert aux 18 ans et plus.

Une propriété de
MÉDIALO

Un dixième Rendez-vous au cœur du village à Saint-Cuthbert

Événement local - Pour une dixième édition, le Rendez-vous au cœur du village aura lieu les 17, 18 et 19 mai prochain. La population est invitée à prendre part à cet événement qui suscite énormément d'enthousiasme dans la communauté, favorisant l'échange, le don et le partage.

Comme l'indique le nom de l'événement, les activités se dérouleront au cœur villageois, soit à l'église et sur les terrains qui l'entourent. Encore cette année, de nombreuses personnes aux talents multiples se sont jointes à l'aventure et viendront y partager leurs connaissances, leurs créations et surtout leurs passions: horticulture, agriculture, art visuel et artisanat, musique, chansons, percussions, environnement et autres activités liées à la nature.

Une programmation variée

Les trois jours des festivités promettent d'égayer les citoyens. La programmation commencera à 19 h, le vendredi 17 mai, à la salle communautaire Chevalier-De Lorimier, où les membres d'Action Loisir Saint-Cuthbert attendront les fervents du bingo. De nombreux prix à gagner et du plaisir seront assurément de la partie.

Le samedi 18 mai, de 10 h à 11 h, le comité *Les Pouces verts* invite les gens à participer à son traditionnel échange de végétaux. Il sera possible de se procurer gracieusement des plants de framboises. Du compost sera par ailleurs mis à la disposition des citoyens derrière l'hôtel de ville.

La collaboration avec *Les Pouces verts* se poursuivra de 11 h à 12 h, les membres du comité réaliseront gracieusement des jardinières et des pots en y intégrant jusqu'à cinq variétés de fleurs. Pour repartir avec les réalisations du comité, les citoyens doivent apporter leurs contenants. Notez que le diamètre maximal des contenants doit être de 12 pouces et que les quantités sont limitées. Cette activité est pour les citoyens une belle occasion de faire la rencontre de passionnés du jardinage.

De plus, à 11 h, les élèves de l'école Karaté-Réalité effectueront une démonstration d'arts martiaux.

Dès midi, et ce jusqu'à 16 h, les amateurs de danse en ligne country sont attendus à la salle communautaire Chevalier-De Lorimier.

La cantine Le Bourgeois sera sur place pour rassasier les appétits, puis, à 13h30, un cercle de tambours offrira une prestation. Tout au long de la journée, de nombreux kiosques d'artisans et d'organismes locaux et régionaux présenteront leurs produits et services. Jeux gonflables, animation, mascotte, maquillage et friandises glacées agrémenteront la journée des enfants.

Pour une troisième année, Marianne Lefebvre et son équipe invitent la population à venir célébrer la diversité culturelle.



Le Rendez-vous au cœur du village est de retour à Saint-Cuthbert pour une dixième édition.

Photo: Gracieuseté

Sous le thème *Du Mexique à St-Cuthbert | Immersion gustative au cœur du village*, un kiosque campera au cœur villageois pour faire voyager les gens jusqu'en Amérique latine avec sa musique, ses jeux, sa nourriture, son artisanat et, bien sûr, ses Néo-québécois en provenance de cette belle région.

Le dimanche 19 mai, à compter de 9h30, l'église de Saint-Cuthbert résonnera au son de la musique country et les amateurs de moto y viendront pour faire bénir leurs machines par le curé Bourgeois. Un hommage aux patriotes aura lieu ensuite au Buste du chevalier De Lorimier.

À midi, la population est conviée à un dîner festif aux saveurs mexicaines, préparé par un chef et son équipe, fébriles de faire découvrir les saveurs incomparables de leur pays d'origine, ce rendez-vous unique et exotique est à ne pas manquer.

Le dîner aura lieu au parc municipal. En cas de pluie, il aura lieu à la salle communautaire Chevalier-De Lorimier. Les billets sont accessibles en ligne au www.mariannelefebvre.ca. Il est aussi possible d'apporter son pique-nique et ses consommations alcoolisées.

Dès 14 h, le duo Seb & Jess présentera son tout nouveau spectacle en formule acoustique au contenu 100%

Franco. «Les Classique Acoustiques», c'est le meilleur des Respectables et des incontournables de la chanson québécoise allant de Richard Desjardins à Harmonium, en passant par Claude Dubois, Félix Leclerc, Offenbach et Corbeau.

C'est une invitation à redécouvrir Sébastien Plante, le chanteur des Respectables, dans une nouvelle ambiance et à rencontrer sa muse et complice Jessyka Lapierre.

Ce spectacle gratuit, à la fois intime et énergique, convient à un public de tous les âges.

Notez que les spectateurs doivent apporter leurs chaises. En cas de pluie, le spectacle aura lieu à l'intérieur de l'église.

La Municipalité de Saint-Cuthbert, pour cette dixième édition du *Rendez-vous au cœur du village*, tient à remercier ses précieux partenaires financiers ainsi que ses commanditaires importants, dont le Mouvement national des Québécoises et des Québécois et la Société nationale des Québécoises et Québécois de Lanaudière (SSJB) Inc. La Municipalité ne pourrait omettre de mentionner l'apport considérable et exceptionnel de nombreux bénévoles, grâce à qui l'événement est rendu possible. (SY)

Centre Funéraire Régional Joliette

- » Services funéraires personnalisés
- » Lieu chaleureux et spacieux
- » Équipe professionnelle et empathique

1077 Rue Lépine, Joliette | 450 753-7427 | centrefunerairejoliette.com

www.lactiondautray.com | Le mercredi 8 mai 2024 | 5

>1222552

Une activité spéciale pour le mois de l'arbre et des forêts

Érable à sucre - Les Producteurs et productrices acéricoles de Lanaudière organisent, dans le cadre du mois de l'arbre et des forêts, une activité éducative portant sur leur principal outil de travail et joyau québécois, soit l'érable à sucre.

À cette occasion, du 9 au 16 mai 2024, il y aura remise à des fins éducatives de centaines de plants d'érable à sucre et autres espèces compagnes en érablière, afin de permettre à la population de s'approprier avec fierté et de mieux connaître cet arbre emblème qui, en plus de fournir de délicieux produits sucrés, aide à la conservation et l'amélioration de l'environnement du territoire. Les plants sont fournis gratuitement par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs en collaboration avec l'Association forestière de Lanaudière (AFL).

Notons que le Syndicat travaille activement à la protection des zones à fort potentiel acéricole situées en terres publiques lanauoises afin que les générations futures

puissent bénéficier encore longtemps d'un produit délicieux, bon pour la santé et écoresponsable. La préservation de ces milieux écologiques que sont les érablières permettra également au Québec de conserver fièrement son rôle de leader mondial en production acéricole.

De leur côté, les Producteurs et productrices acéricoles de Lanaudière ont pour mission d'assurer la promotion des intérêts des acériculteurs et acéricultrices de Lanaudière et de développer le plein potentiel de production et de ventes du sirop de Lanaudière, tout en respectant les règles de développement durable. Ils représentent environ 200 entreprises acéricoles.

Les personnes intéressées à recevoir un plant d'érable doivent prendre rendez-vous avec le secrétariat du Syndicat afin de réserver et de planifier sa prise de possession en communiquant au 450 753-7486, poste 223 ou par courriel au xlacoste@upa.qc.ca. **(MB)**



Appel d'offres public

La Municipalité de Saint-Cuthbert désire obtenir des soumissions à l'attention de M. Larry Drapeau, directeur général et greffier-trésorier, pour retenir les services d'un Entrepreneur en vue des travaux de construction suivants :

Projet	Professionnels	Visite des lieux	Ouverture des soumissions	Accord intergouvernemental
Réaménagement du parc municipal Phase 1	FNX-INNOV inc. 3340, boul. Gene-H.-Kruger Trois-Rivières (Québec) G9A 4M3	Les soumissionnaires sont invités à visiter les lieux par eux-mêmes	23 mai 2024 à 11 h 01	ACCQO ALEC

Documents d'appel d'offres

Les documents d'appel d'offres ne peuvent être obtenus que par l'intermédiaire du Système électronique d'appel d'offres, SEAO.

Garantie

Toute soumission devra être accompagnée d'une garantie représentant 10 % du montant total de la soumission, excluant toutes les taxes applicables, sous forme de chèque visé, de lettre de garantie irrévocable ou de cautionnement de soumission émis par une institution financière qui est un assureur détenant un permis émis conformément à la *Loi sur les assurances* (L.R.Q., c. A-32) l'autorisant à pratiquer l'assurance cautionnement, une société de fiducie titulaire d'un permis délivré en vertu de la *Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne* (L.R.Q., c. S-29.01), une coopérative de services financiers visée par la *Loi sur les coopératives de services financiers* (L.R.Q., c. C-67.3) ou une banque au sens de la *Loi sur les banques* (L.C., 1991, c. 46), sans quoi la soumission sera automatiquement rejetée.

Réception et ouverture

Les soumissions (un original et une copie) devront être insérées dans des enveloppes cachetées et clairement identifiées. Elles seront reçues au bureau municipal au 1891, rue Principale à Saint-Cuthbert le ou avant le 23 mai 2024 à 11 h, à l'attention de M. Larry Drapeau, directeur général et greffier-trésorier. Les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour à 11 h 01. Il est possible de transmettre les soumissions par voie électronique du SEAO. Cependant, la Municipalité de Saint-Cuthbert ne peut pas être tenue responsable de tout problème de nature technologique hors de son contrôle. Il incombe au soumissionnaire de prévoir un délai adéquat pour la transmission de la soumission. La Municipalité de Saint-Cuthbert n'accepte aucune offre expédiée par télécopieur ou par courriel. Toute offre ainsi transmise sera automatiquement rejetée.

Accord intergouvernemental

Le présent appel d'offres public est soumis aux accords indiqués dans le tableau ci-dessus.

- ACCQO fait référence à l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario;
- ALEC fait référence à l'Accord de libre-échange canadien.

Autre

Seuls seront considérés, aux fins d'octroi du contrat, les entrepreneurs détenant la licence requise en vertu de la *Loi sur le bâtiment* (L.R.Q., c. B-1.1). Les Entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

La Municipalité de Saint-Cuthbert ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez communiquer par écrit avec M. Sébastien Morrissey, chargé de projet de FNX-INNOV (smorrissey@fnx-innov.com), avec M. Larry Drapeau, directeur général et greffier-trésorier (larry.drapeau@st-cuthbert.qc.ca) de la Municipalité de Saint-Cuthbert en copie conforme.

La Municipalité de Saint-Cuthbert remercie tous les soumissionnaires de leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec l'Entrepreneur retenu pour l'obtention du contrat. Les résultats de l'ouverture des soumissions et le nom de l'adjudicataire seront publiés sur SEAO.

Donné à Saint-Cuthbert, ce 30^e jour du mois d'avril 2024

Larry Drapeau, directeur général et greffier-trésorier

>1258849



L'ACTION

D'AUTRAY

VOS NOUVELLES DANS VOTRE INFOLETTRE!

ABONNEZ-VOUS!



UNE PROPRIÉTÉ DE

MÉDIALO

ANNONCES | CLASSÉES

514 394-7156

1 888 767-7156

Poste 2222

VENDRE, LOUER OU ACHETER

annoncesclassées@medialo.ca

370 Matériaux de construction

TÔLES à couverture à lambris de couleur/galvanisés La longueur que vous désirez. 819-221-5429

424 Astrologie, occultisme

Ana Médium, spécialiste des questions amoureuses depuis 25 ans. Le secret des rencontres positives, la méthode pour récupérer son ex et des centaines de couples sauvés durablement, réponses précises et datées. Tél. : 450-309-0125

446 Peinture, décoration

PEINTRE d'expérience, très minutieuse, travail garanti, St-Cuthbert, 514-826-4765 Lyne

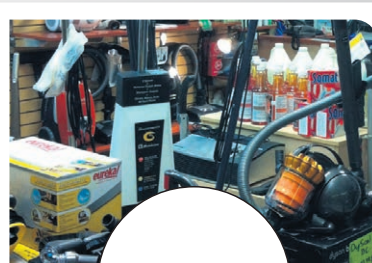
rabaischocs.com

Achetez • Économisez • Profitez



Chèque cadeau de 15\$
Restaurant A&W
succursales Terrebonne et Mascouche

Obtenez 15\$
Payez 10⁵⁰\$
30% de rabais



Chèque cadeau de 50\$
Aspirateur 2000 Plus Inc
succursale Terrebonne

Obtenez 50\$
Payez 35\$
30% de rabais

>1256987

L'ACTION

D'AUTRAY

PARTENAIRE
des grands événements de notre communauté!





AVIS PUBLIC

Projet de règlement concernant la division du territoire de la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier en six (6) districts électoraux

À l'ensemble des électrices et des électeurs de la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier

AVIS est, par la présente, donné par la greffière-trésorière, qu'à la séance du 7^e jour de mai 2024, le conseil municipal a adopté par résolution le projet de règlement intitulé « PROJET DE RÈGLEMENT CONCERNANT LA DIVISION DU TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-GENEVIÈVE-DE-BERTHIER EN SIX (6) DISTRICTS ÉLECTORAUX ».

Ce projet de règlement divise le territoire de la Municipalité en six (6) districts électoraux et délimite ces districts de façon à assurer un équilibre quant au nombre d'électrices et d'électeurs dans chacun d'eux et quant à leur homogénéité socioéconomique. Chaque district est représenté par une conseillère municipale ou un conseiller municipal.

Ces districts électoraux se délimitent comme suit :

District électoral numéro 1 (364 électeurs) :

La limite municipale, la ligne séparative des lots 55-A et 57, la ligne arrière des emplacements faisant front sur le chemin de la Grande Côte (côté ouest), la limite municipale, la rive du fleuve St-Laurent, la limite municipale, l'autoroute 40.

Toutes les îles du fleuve St-Laurent comprises à l'intérieur des limites municipales.

À titre indicatif : comprends l'île de la Commune, l'île aux Foins, la Grande Côte, le rang Ste-Philomène entre la route 138 et l'autoroute 40 ainsi que le Rang du Petit Bois.

District électoral numéro 2 (358 électeurs) :

La limite municipale, la ligne arrière des emplacements faisant front sur le chemin de la Grande Côte (côté ouest), la ligne séparative des lots 55-A et 57.

Tout le territoire situé à l'intérieur de la municipalité de Berthierville.

À titre indicatif: comprend les rues Degrandpré, Lavallée, Perreault, Barrette, place Barrette, avenue Bellerive, avenue Girard et avenue Roger Boudreau ainsi que le territoire municipal compris dans la Ville de Berthierville.

District électoral numéro 3 (288 électeurs) :

La Rivière Bayonne, le prolongement de la ligne arrière des emplacements faisant front sur le chemin du Rang des Cascades (côté est), cette ligne arrière, la rivière La Chaloupe, l'autoroute 40, la limite municipale.

À titre indicatif: comprends le rang Ste-Philomène entre l'autoroute 40 et le Rang des Cascades, le rang Bardochette, le Rang des Cascades, le rang Rivière Bayonne Sud entre le Rang des Cascades et la limite de Ste-Elisabeth, le chemin Robillard.

District électoral numéro 4 (248 électeurs) :

La Rivière Bayonne, la limite municipale, l'autoroute 40, la rivière la Chaloupe, la ligne arrière des emplacements faisant front sur le chemin du Rang des Cascades (côté est) et son prolongement jusqu'à la rivière Bayonne.

À titre indicatif: comprends le rang Rivière Bayonne Sud entre le Rang des Cascades et Berthierville, le rang Fer à cheval, le Rang de l'Anse, place Gervais et les rues Boucher Doucet, Coulombe et Martial.

District électoral numéro 5 (266 électeurs) :

La ligne arrière des emplacements faisant sur le chemin du Rang de la Rivière Bayonne (côté nord), la ligne arrière des emplacements faisant front sur la route nationale (côté ouest), la rivière Bayonne, la limite municipale.

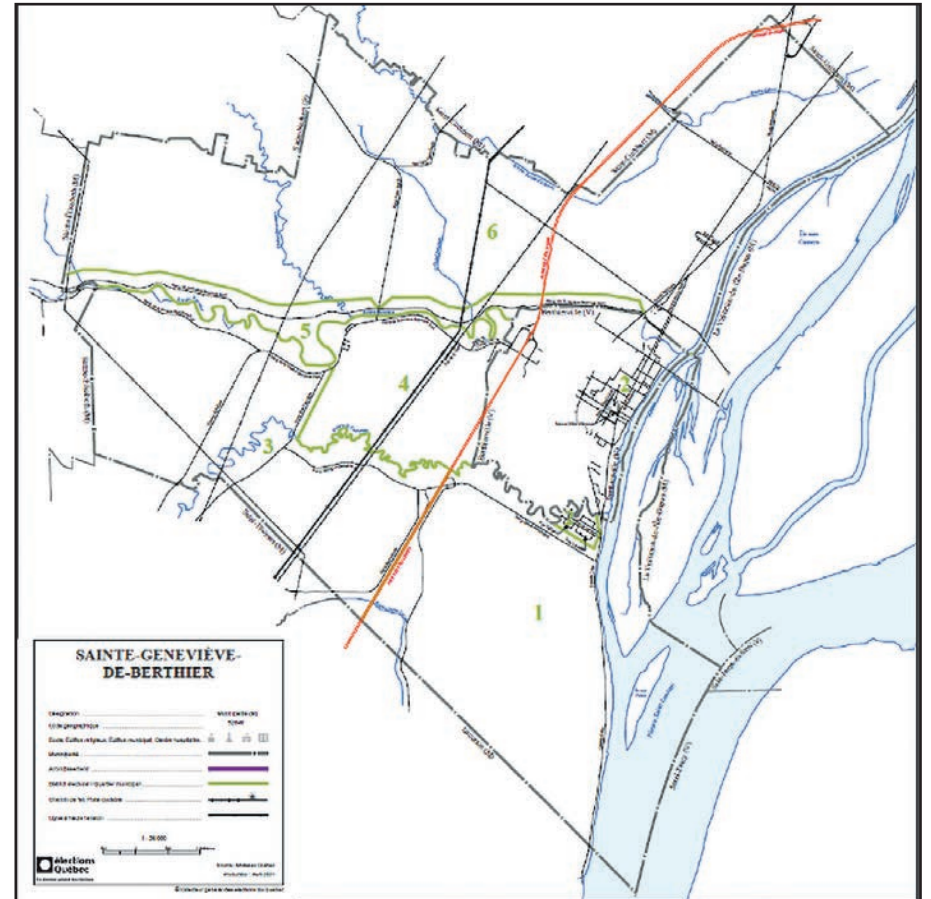
À titre indicatif: comprend, le rang Rivière Bayonne Nord de la limite de Ste-Elisabeth jusqu'à la route 138 (Route Nationale).

District électoral numéro 6 (329 électeurs) :

La limite municipale, la rive du fleuve St-Laurent, la limite municipale, la ligne arrière des emplacements faisant front sur la Route Nationale (côté ouest), la ligne arrière des emplacements faisant front sur le chemin du Rang de la Rivière Bayonne (côté nord).

À titre indicatif: comprend, le rang Saint-Esprit, le petit rang Saint-Esprit, la route Nationale, le rang Rivière Bayonne Sud entre la Route Nationale et le rang Berthier Nord, le rang Berthier Nord, les rues de la Tour, Guybério et Paquin, le Rang du Fleuve et le rang Berthelet.

Le tout, conformément au croquis ci-dessous :



AVIS est aussi donné que le projet de règlement est disponible, à des fins de consultation, à mon bureau, à l'hôtel de ville, aux heures régulières de bureau, à l'adresse civique ci-dessous.

AVIS est également donné que tout électeur ou toute électrice, conformément à l'article 17 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, c. E-2.2), peut, dans les quinze (15) jours de la publication du présent avis, faire connaître par écrit son opposition au projet de règlement. Cette opposition doit être adressée à :

Madame Hélène Plourde, directrice générale et greffière-trésorière
400, rang de la Rivière Bayonne Sud
Sainte-Geneviève-de-Berthier (Québec) J0K 1A0

AVIS est de plus donné, conformément à l'article 18 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, c. E-2.2), que le conseil municipal tient une assemblée publique afin d'entendre les personnes présentes sur le projet de règlement si le nombre d'oppositions dans le délai fixé est égal ou supérieur à cent (100).

DONNÉ à Sainte-Geneviève-de-Berthier, ce 8^e jour du mois de mai 2024.

Hélène Plourde,
Directrice générale et greffière-trésorière



LANORAIE

AVIS PUBLIC

À TOUS LES ÉLECTEURS DE LA MUNICIPALITÉ DE LANORAIE ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT CONCERNANT LA DIVISION DU TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ EN 6 DISTRICTS

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe de la susdite municipalité,

Que lors de la séance du 7 mai 2024, le conseil municipal a adopté par résolution le projet de règlement intitulé « **RÈGLEMENT 134-2024 CONCERNANT LA DIVISION DU TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ EN 6 DISTRICTS ÉLECTORAUX** ».

Ledit projet de règlement divise le territoire de la municipalité en 6 districts électoraux, représenté chacun par un conseiller municipal et délimite ces districts de façon à assurer un équilibre quant au nombre d'électeurs dans chacun d'eux et quant à leur homogénéité socio-économique. Les districts se délimitent comme suit :

• **District électoral numéro 1 (697 électeurs)**

En partant d'un point situé à l'intersection de l'autoroute Félix-Leclerc (40) et du rang Saint-François; de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes : vers le Nord-est, le rang Saint-François, le sentier officiel de motoneige du Club de motoneige CARCAMP longeant momentanément le rang Saint-François puis la limite Sud-est de la propriété sise au numéro civique 158 rang Saint-François puis traversant un étang marécageux sans nom et la rivière Saint-Jean puis débouchant au Nord-est de la propriété sise au numéro civique 63 rang Saint-Jean-Baptiste, ce dernier rang, le très lointain prolongement en direction Nord-ouest de la limite arrière des propriétés ayant front sur le côté Nord-est de la rue des Étangs, le cours d'eau Grand Fossé, son embouchure située entre les deux propriétés sises aux numéros civiques 320 et 326 Grande Côte Ouest, son prolongement en direction Sud-est, la limite municipale Sud-est dans le fleuve Saint-Laurent, la limite municipale Sud-ouest longeant momentanément la rue Du Paul, l'autoroute Félix-Leclerc (40), et ce, jusqu'au point de départ.

• **District électoral numéro 2 (565 électeurs)**

En partant d'un point situé à l'intersection des rues des Navigateurs et des Bois-Jolis; de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes : vers le Sud-est, la rue des Bois-Jolis, la rue des Érables, le chemin de Joliette, la rue Notre-Dame, la rue Champagne, la rue Sainte-Marie, le quai municipal, son prolongement en direction Sud-est, la limite municipale Sud-est dans le fleuve Saint-Laurent, le prolongement en direction Sud-est de l'embouchure du cours d'eau Grand Fossé (située entre les deux propriétés sises aux numéros civiques 320 et 326 Grande Côte Ouest), ce dernier cours d'eau, le prolongement en direction Nord-ouest de la limite arrière des propriétés ayant front sur le côté Nord-est de la rue des Étangs, cette dernière limite, le prolongement en direction Sud-ouest de la rue des Navigateurs, cette dernière rue, et ce, jusqu'au point de départ.

• **District électoral numéro 3 (798 électeurs)**

En partant d'un point situé à l'intersection du chemin de Joliette et de la limite municipale généralement Nord-ouest (servant également de limite généralement Nord-ouest à la Réserve écologique des Tourbières-de-Lanoraie); de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes : vers le Nord-est, la limite municipale généralement Nord-ouest, la ligne de transport d'énergie électrique située à l'Est de la rivière Saint-Joseph puis traversant l'autoroute Félix-Leclerc (40), cette dernière autoroute, le chemin de Joliette, la rue Louis-Joseph-Doucet, la rue Richard, la rue Cayer, la rue Faust, la rue Laroche, la rue Notre-Dame, le chemin de Joliette, la rue des Érables, la rue des Bois-Jolis, la rue des Navigateurs, son prolongement en direction Sud-ouest, la limite arrière des propriétés ayant front sur le côté Nord-est de la rue des Étangs, son très lointain prolongement en direction Nord-ouest, le rang Saint-Jean-Baptiste, le sentier officiel de motoneige du Club de motoneige CARCAMP situé au Nord-est de la propriété sise au numéro civique 63 rang Saint-Jean-Baptiste puis traversant la rivière Saint-Jean et un étang marécageux sans nom puis longeant la limite Sud-est de la propriété sise au numéro civique 158 rang Saint-François puis longeant momentanément le rang Saint-François, ce dernier rang, l'autoroute Félix-Leclerc (40), les limites municipales généralement Sud-ouest puis Nord-ouest, et ce, jusqu'au point de départ.

• **District électoral numéro 4 (652 électeurs)**

En partant d'un point situé à l'intersection du rang du Petit-Bois-d'Autray et de la limite municipale Nord-est (au Nord de la propriété sise au numéro civique 704 rang du Petit-Bois-d'Autray); de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes : vers le Sud-est, la limite municipale Nord-est, la limite municipale Sud-est dans le fleuve Saint-Laurent, le prolongement en direction Sud-est de la limite Nord-est de la propriété sise au numéro civique 58 Grande Côte Est, cette dernière limite, la limite Nord-est de la propriété sise au numéro civique 61 Grande Côte Est, la limite arrière des propriétés ayant front sur le côté Nord-est de la rue Roy, son prolongement en direction Nord-ouest, le lointain prolongement en direction Nord-est de la limite arrière des propriétés ayant front sur le côté Nord-ouest de la rue Lise, la limite Nord-ouest de la propriété sise au numéro civique 200 rue Louis-Joseph-Doucet, le chemin de Joliette, l'autoroute Félix-Leclerc (40), la ligne de transport d'énergie électrique traversant l'autoroute Félix-Leclerc (40) puis longeant le côté Est de la rivière Saint-Joseph, la limite municipale Nord dans la rivière Saint-Joseph, la limite municipale Nord-est, et ce, jusqu'au point de départ.

• **District électoral numéro 5 (613 électeurs)**

En partant d'un point situé à l'intersection des rues Perreault et José; de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes : vers le Nord-est, le prolongement en direction Nord-est de la rue Perreault dans la limite séparant les deux propriétés sises aux numéros civiques 57 et 59 rue

José, le lointain prolongement en direction Nord-est de cette dernière limite, la limite arrière des propriétés ayant front sur le côté Nord-est de la rue Roy, la limite Nord-est de la propriété sise au numéro civique 61 Grande Côte Est, la limite Nord-est de la propriété sise au numéro civique 58 Grande Côte Est, son prolongement en direction Sud-est, la limite municipale Sud-est dans le fleuve Saint-Laurent, le prolongement en direction Sud-est du quai municipal, la rue Sainte-Marie, la rue Champagne, la rue Notre-Dame, la rue Saint-Paul, la rue Louise, la rue Perreault, et ce, jusqu'au point de départ.

• **District électoral numéro 6 (829 électeurs)**

En partant d'un point situé à l'intersection des rues Perreault et José; de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes : vers le Sud-ouest, la rue Perreault, la rue Louise, la rue Saint-Paul, la rue Notre-Dame, la rue Laroche, la rue Faust, la rue Cayer, la rue Richard, la rue Louis-Joseph-Doucet, le chemin de Joliette, la limite Nord-ouest de la propriété sise au numéro civique 200 rue Louis-Joseph-Doucet, la limite arrière des propriétés ayant front sur le côté Nord-ouest de la rue Lise, son lointain prolongement en direction Nord-est, le prolongement en direction Nord-ouest de la limite arrière des propriétés ayant front sur le côté Nord-est de la rue Roy, le lointain prolongement en direction Nord-est de la limite séparant les deux propriétés sises aux numéros civiques 57 et 59 rue José, le prolongement en direction Nord-est de la rue Perreault dans cette dernière limite, et ce, jusqu'au point de départ.

À noter qu'à moins d'indications contraires, le centre des voies de circulation et des démarcations indiquées constitue la limite effective.

AVIS est aussi donné que le projet de règlement est disponible, ainsi qu'un croquis des districts, à des fins de consultation, au bureau de la soussignée à l'hôtel de ville, aux heures régulières de bureau, à l'adresse indiquée ci-dessous.

AVIS est également donné que tout électeur, conformément à l'article 17 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités* (R.L.R.Q., c. WE-2-2), peut dans les quinze (15) jours de la publication du présent avis, faire connaître par écrit son opposition au projet de règlement. Cette opposition doit être adressée comme suit : **M. Marc-André Maheu, directeur général et greffier-trésorier, 57, rue Laroche, Lanoraie, J0K 1E0.**

AVIS est de plus donné conformément à l'article 18 de la *Loi sur les élections et référendums* (R.L.R.Q., c. WE-2-2), que si le nombre d'oppositions dans le délai fixé est égal ou supérieur à 100 électeurs, le conseil tiendra une assemblée publique afin d'entendre les personnes présentes sur le projet de règlement.

DONNÉ à Lanoraie ce 8 mai 2024.

Brigitte Beuparlant, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe

